

Compte-rendu, réunion du conseil municipal des jeunes Mardi 11 avril 2024

Participants

Équipe municipale:

Zoé Plichon, Lydia Alonso, Isabelle Bayeron, Nathalie Buisson, Ophélie Mercier

Collège La Platière:

Basil Bourrassaud, Matis Boudot

IME Perce Neige:

Sacha Michallet, Lorenzo Sangiovanni

École Sainte Thérèse-Jeanne d'Arc:

Kenza Soussy (remplace Emma Patet)

École du Château:

Emma Patet, Yanis Desporte

École de Marnand:

Ethan Gonon, Violette Van Parys, Gaspard Van Parys

École de Mathilde Ovize:

Maxence Mayaud

École de Mardore:

Charly Murad

Excusés

Mathis Glattard, Emma Patet

I. Visite des deux lieux présentés lors du dernier CMJ

La réunion débute à 17h30 sur le parking du collège La Platière. La déléguée en charge du conseil explique que l'équipe municipale va leur faire visiter l'îlot Jean-Jaurès, mais aussi le terrain situé entre l'école Mathilde Ovize et le collège La Platière car ils pourraient en fait travailler sur les deux, et pas un seul comme il avait été établi au précédent CMJ, grâce à un partenariat avec la conseillère Ophélie Mercier qui dirige la commission environnement.

Cette dernière explique brièvement son projet de verger sur le terrain entre les deux établissements scolaires. La déléguée informe également les conseillers que leur budget de 1 500€ peut se cumuler avec les années suivantes.

II. Retour en mairie et débrief de la visite.

Les conseillers retournent à la Mairie vers 18h pour continuer la réunion. La déléguée en charge demande si voir les terrains a aidé les conseillers, et ils répondent que oui : c'était plus parlant que les photos, avec lesquelles ils avaient eu du mal à se représenter l'espace.

III. Restitution par les jeunes élus du travail fait en classe

La déléguée, rappelant qu'elle avait demandé à la fin du dernier CMJ que les conseillers fassent un brainstorming avec leurs classes pour savoir ce qu'ils voulaient voir dans l'îlot Jean-Jaurès, propose qu'ils restituent leurs travaux.

Ils ont mentionné divers jeux (toboggans, tourniquets, balançoires etc), la possibilité d'ajouter des bancs, des tables de pique-nique, un point d'eau, des barres de traction, un mur d'escalade, de la végétation, des nichoirs, des cabanes à insectes, mais aussi la possibilité de mieux entretenir la pelouse, déplacer les gros pots gris pour gagner de la place, l'ajout de poubelles, de zones d'ombre (arbres ou pergolas), d'une place pour voitures électrique, d'un panneau de basket, ainsi que d'affiches rappelant l'importance de respecter les lieux et interdisant de fumer.

L'équipe municipale a rappelé que des jeux seraient hors budget.

IV. Présentation détaillée d'Ophélie Mercier

Ophélie explique qu'elle souhaite installer un verger dans le terrain entre l'école Mathilde- Ovize et le collège La Platière dans le cadre de la commission environnement car il possède une bonne orientation sud & est-ouest par rapport au soleil et des murs en pierre qui favorisent un microclimat propice, et qu'elle pourrait collaborer avec le conseil des jeunes pour l'aménagement. Un professeur dans le public est intervenu pour soulever qu'il y avait peut-être un risque d'attirer des insectes à cause du pourrissement des fruits, ce à quoi elle a répondu qu'elle avait suivi plusieurs projets similaires et ne les avait jamais vus mal tourner. Elle a ensuite donner la liste des fruitiers qui pourraient pousser sur le terrain ; les conseillers ont retenu les pommiers (espèces traditionnelles et rouges), les pêchers, les poiriers, les pruniers, les cognassiers, les vignes, les groseillers, les cassissiers, les myrtilliers et les framboisiers. Elle va se renseigner sur le nombre qu'elle pourrait se procurer, et avec quelles fleurs et autres plantes elles seraient compatibles pour une symbiose.

V. Proposition d'un partenariat avec la LPO (délibérations sur les nichoirs) Comme la possibilité d'installer des nichoirs avaient été mentionnée lors des précédents conseils, l'équipe municipale a fait une sélection sur le site de la Ligue de la Protection des Oiseaux. Les conseillers ont remarqué qu'ils étaient plutôt chers et deux ont ajouté qu'ils en fabriquaient à l'IME et que travailler avec eux leur coûterait moins. La déléguée en charge leur a alors demandé combien ils seraient prêts à dépenser pour les nichoirs sur le budget de 1 500€, leurs réponses allant de 100 à 400, et il a au final été convenu que 200€ y seraient dédiés.

VI. Discussion sur la participation aux activités proposées par la COR

La déléguée explique que la COR organise parfois des activités pour les conseils municipaux jeunes sur l'ensemble du territoire et demande si ils voudraient y participer, car rencontrer d'autres conseillers pourrait ouvrir des perspectives intéressantes, ou s'en abstenir afin de ne pas perdre de temps sur leurs propres actions, en précisant qu'ils seront quand-même tenus au courant si quelque chose de vraiment intéressant est proposé. Les jeunes ont voté à l'unanimité de s'abstenir.

VII. Discussion sur la présence des jeunes aux cérémonies de la commune

La déléguée informe que la commune organise parfois des cérémonies, comme l'hommage aux morts de la seconde Guerre Mondiale ayant eu lieu récemment, et que les jeunes sont automatiquement invités à s'y rendre étant donné qu'ils sont membres du CMJ. Elle remercie ceux qui avaient d'ailleurs été présents à l'hommage.

VIII. Perspectives pour l'année prochaine

Pour clôturer le conseil, il a été demandé aux jeunes leurs impressions jusque-là et ce qu'ils attendaient de l'année prochaine. Ils répondent qu'ils sont satisfaits de leur avancement, mais qu'ils auraient souhaité en faire plus et voudraient des conseils plus fréquents, peut-être en visioconférence, et même pendant les vacances d'été. La déléguée leur répond que les comptes-rendus du conseil et des recherches d'Ophélie Mercier leur seraient transmis et qu'ils pourraient passer par les parents pour envoyer leurs idées ou réflexions. Le conseil se termine à 19h00.